

Espaces Jeunesse et PIJ

Espaces Jeunesse :

Les espaces jeunesse sont des lieux adaptés et équipés pour accueillir les jeunes de 11 à 17 ans. L'accueil y est libre mais encadré.

Des actions diverses, adaptées aux jeunes, y sont proposées telles que :

- * jeux et détente
- * lecture et information
- * loisirs éducatifs
- * séjours et sorties...

Ces espaces sont ouverts aussi bien pendant les périodes scolaires que durant les vacances.

Pour plus d'informations :



Points d'Information Jeunesse :

Les P.I.J. sont des services labellisés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Ils remplissent leur mission de service public en accueillant et informant les jeunes à l'échelon local.

L'information jeunesse répond aux principes de la Charte pour l'information des jeunes qui définit l'information comme un droit fondamental pour tous les jeunes.

L'information des jeunes traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : études, métiers, emploi-stage, mobilité, citoyenneté, logement, vie pratique, santé, culture, sports, loisirs...

L'information est complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée.

Pour plus d'informations :

